

ETA 702 – Contexte sociopolitique de l'éthique (3 cr.)

Plan de cours – Automne 2019

Mardi, 18h30 à 21h30

Professeure : **Allison Marchildon**
Bureau : Campus Longueuil, 12730
Téléphone : **450 463-1835, poste 61482**
Courriel : allison.marchildon@usherbrooke.ca
Page web : <http://www.usherbrooke.ca/philosophie/nous-joindre/personnel-enseignant/marchildon-allison/>
Moodle : ETA 702 | Contexte sociopolitique de l'éthique

PRÉSENTATION DU COURS

Les cours d'éthique offerts dans les programmes en éthique appliquée s'inspirent d'une approche réflexive, dialogique et pragmatiste qui mise sur la capacité décisionnelle des personnes. Cependant, les décisions sont prises dans des contextes sociaux et politiques où les enjeux de pouvoir et les contraintes institutionnelles sont inévitables. Dès lors, il importe de s'intéresser aux facteurs et conditions qui permettront - ou au contraire rendront plus difficile – l'exercice de cette capacité décisionnelle. Le cours adoptera par conséquent une perspective sociologique qui permettra d'explorer ces différents facteurs et conditions et de mettre en lumière qu'au cœur de ceux-ci se trouve un enjeu fondamental pour penser et mettre en action l'éthique: la façon dont s'exercent les pouvoirs dans nos sociétés.

Dans le premier temps du cours – au **Bloc 1** - nous nous pencherons sur quatre concepts-clé, soient **l'action**, la **société**, le **pouvoir** et **l'institution**. Car si ce sont des notions dont nous reconnaissons implicitement l'omniprésence et la nécessité, cela les rend d'autant plus complexes à définir et à analyser. Il s'agira donc dans ce premier bloc de mieux en saisir les contours afin de construire une grille d'analyse conceptuelle qui nous permettra par la suite d'être en mesure, par l'enquête, de clarifier et situer leurs inévitables implications éthiques.

Dans un deuxième temps – au **Bloc 2** – nous analyserons plus concrètement **l'institutionnalisation du pouvoir dans les différentes sphères qui constituent nos sociétés**. Nous nous questionnerons par conséquent à savoir par qui et comment s'exercent les pouvoirs dans la **sphère politique**, notamment à travers l'État et la démocratie; dans la **sphère économique**, à travers le marché et le capitalisme; et dans la **sphère sociale**, à travers la société civile et les mouvements sociaux. Cela nous permettra d'identifier les enjeux et dilemmes éthiques propres à chacune de ces sphères et de comprendre comment la façon dont s'y exerce le pouvoir influence les réflexions, choix et actions des décideurs et des acteurs de ces différentes sphères.

Dans un troisième temps - le **Bloc 3** – nous aborderons **l'exercice du pouvoir dans les organisations**. Nous nous familiariserons alors avec différentes théories développées en sociologie des organisations et nous les utiliserons afin de mieux cerner comment peuvent s'exercer les pouvoirs dans ce type spécifique d'institution. Cela nous permettra de mettre en lumière à la fois les enjeux et dilemmes

éthiques liés à l'exercice du pouvoir en organisation, ainsi que les enjeux de pouvoir susceptibles de se présenter lors d'une réflexion ou d'une démarche en éthique organisationnelle.

Le quatrième et dernier temps du cours – le **Bloc 4** – sera consacré à **la mobilisation et la synthèse** des notions abordées pendant le cours, à travers les présentations, par les étudiant.e.s, de leurs travaux d'équipe, ainsi qu'une dernière séance de conclusion du cours.

OBJECTIFS

1. Objectifs à visée sociologique (descriptive)
 - Être capable d'identifier et de qualifier les différentes formes de pouvoir agissantes dans une situation « éthique »
 - Être en mesure de comprendre l'influence de ces différentes formes de pouvoir sur notre agir « éthique » individuel (compétence éthique) et collectif (relations interpersonnelles, démarches d'éthique organisationnelle)
2. Objectif à visée philosophique (normative)
 - Être en mesure de proposer des formes et interactions de pouvoirs susceptibles de favoriser un agir « éthique »
3. Objectifs à visée pratique
 - Développer une grille d'analyse du contexte et des conditions sociopolitiques des situations éthiques
 - Être en mesure de mobiliser cette grille afin d'analyser des situations éthiques concrètes

STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

Le cours mise d'abord et avant tout sur la participation de tous.tes et chacun.e. En effet, une compétence ne se transmet pas, elle se développe par celui ou celle qui apprend. En ce sens, le rôle de la professeure en sera surtout un de guide, de soutien et de facilitateur de l'apprentissage et du développement des compétences des étudiant.e.s.

Cette vision de la pédagogie fera d'abord en sorte qu'une place importante sera faite au travail d'analyse collective. Dans le même esprit, une approche abductive sera privilégiée, ce qui signifie que la matière du cours les explications de la professeure seront inspirées non seulement des lectures proposées, mais aussi des situations et problèmes concrets qui seront soulevés dans les discussions en classe.

Conséquemment, au cours des présentations de la professeure, la participation des étudiants/es sera régulièrement sollicitée et encouragée, et la présence en classe, la participation active aux discussions et le travail individuel seront des éléments essentiels au déroulement satisfaisant du cours.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
Séance 1 5 novembre	<i>Pourquoi le contexte sociopolitique en éthique?</i> Définir l'éthique pour en identifier les conditions de déploiement.
BLOC 1 : Introduction aux concepts : action, société, pouvoir, institution	
Séance 2 12 novembre Exceptionnellement de 17h à 20h	<i>Qu'est-ce que l'action?</i> <i>Agir en situation, situer l'agentivité</i> Conférence de André Duhamel (17h à 18h20 – local 2630) <i>Qu'est-ce qu'une société?</i> Et notions concomitantes : dynamique sociale, action collective, changement social
Séances 3 et 4 Samedi 16 novembre	<i>Qu'est-ce que le pouvoir?</i> Pouvoir de, pouvoir sur, pouvoir avec Régulation sociale; pouvoir et responsabilité; coopération et participation <i>Qu'est-ce qu'une institution?</i> Un processus : l'institutionnalisation <i>La notion de champ transactionnel</i> Atelier : Construction d'une grille d'analyse du contexte et des conditions sociopolitiques de l'éthique
BLOC 2 : L'exercice des pouvoirs dans les sphères politique, économique et sociale	
Séance 5 19 novembre	Le pouvoir politique : L'État et la démocratie Du gouvernement à la gouvernance : <i>du pouvoir aux pouvoirs</i> Quelle démocratie pour la modernité avancée? L'enjeu de la justice en politique
Séance 6 26 novembre	Le pouvoir économique : Marché et capitalisme Qu'est-ce que le néolibéralisme? L'enjeu du « juste prix »
Séances 7 et 8 Samedi 30 novembre	<i>Les contre-pouvoirs : La société civile et les mouvements sociaux</i> Pouvoirs et contre-pouvoirs à l'ère des changements climatiques L'enjeu de la justice sociale (et intergénérationnelle) Atelier : travail d'équipe
BLOC 3 : Pouvoirs et éthique en organisation	
Séance 9 3 décembre	<i>Exercer le pouvoir « autrement » en organisation : les organisations horizontales</i> Conférencière invitée : <i>Isabelle Gendreau, directrice générale du RSSMO (Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre)</i>
Séance 11 10 décembre	<i>Les défis de l'éthique et de la responsabilité en organisations</i> Entre contrôle et capacitation
BLOC 4 : Application et synthèse	
Séances 12 et 13 Samedi 14 décembre	<i>Présentations étudiantes</i> – travail 2 (en équipe)
Séance 14 17 décembre	<i>Synthèse et conclusion</i>

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

NOTE : *Tous les travaux sont à remettre en **format word** et sur **moodle**, dans la section identifiée à cet effet.*

Travail 1 (25%) – Réflexion sur votre champ transactionnel et votre capacité décisionnelle

En vous basant sur les lectures et les outils conceptuels vus au Bloc 1 du cours, identifier et qualifier les différentes relations de pouvoir dans lesquelles vous êtes impliqué.e dans votre vie personnelle et/ou dans votre pratique professionnelle, en répondant aux questions suivantes :

- Quels pouvoirs exercez-vous? Sur qui ou quoi exercez-vous ces pouvoirs? De quelle façon exercez-vous ces pouvoirs? Quels en sont les impacts, notamment en termes de capacité décisionnelle, sur vous et sur les autres?
- Quels sont les différents pouvoirs qui s'exercent sur vous? Par qui et de quelles façons ces pouvoirs ces pouvoirs sont-ils exercés? Quels en sont les impacts, notamment en termes de capacité décisionnelle, sur vous et sur les autres qui subissent aussi ces pouvoirs?

Travail à remettre le dimanche 24 novembre minuit

Travail 2 (40%) – En équipe, analyse des enjeux de pouvoir d'une situation comportant des enjeux/problèmes éthiques et présentation devant la classe

En équipe, construire une **grille d'analyse du contexte sociopolitique de l'éthique** à la lumière des outils conceptuels vus en cours et dans les lectures.

Identifier et documenter une situation réelle (vécue ou d'actualité) comportant des **enjeux/problèmes éthiques ET dans laquelle des relations de pouvoir se sont exercées**.

Analyser ensuite, à l'aide de votre grille d'analyse, les enjeux de pouvoir caractérisant cette situation, en faisant ressortir en quoi ceux-ci influencent et sont pertinents pour l'analyse éthique.

Grille d'analyse à construire et remettre à la séance 4

Présentations en classe aux séances 12 et 13

Travail écrit à remettre le dimanche 15 décembre minuit

Travail 3 (35%) - Diagramme conceptuel illustrant le contexte sociopolitique de l'éthique dans votre contexte (personnel ou professionnel)

Ce travail vise à compléter le lexique amorcé dans le cadre du cours ETA 700. Vous devez produire un diagramme avec au plus 10 concepts qui vous permettent d'illustrer les relations entre l'éthique et les différentes notions et concepts abordés dans le cours dans le contexte qui est le vôtre. Le schéma sera accompagné d'un court texte définissant les concepts et commentant les relations.

Travail à remettre le dimanche 5 janvier minuit

Critères d'évaluation

Les travaux seront évalués sur la base de :

- La clarté du texte
- La maîtrise des notions et concepts abordés
- La pertinence, la cohérence et la rigueur de l'argumentation
- La qualité de l'expression écrite

Les critères d'évaluation plus précis seront fournis avec les consignes pour chacun des travaux.

MATÉRIEL REQUIS

Les textes seront disponibles en version électronique à partir du site moodle du cours.

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller **jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.**

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

Lettre	Note chiffrée	Pointage	Niveau
<i>A+</i>	92 %	4,3	Excellent
<i>A</i>	87 %	4,0	
<i>A-</i>	84 %	3,7	
<i>B+</i>	81 %	3,3	Très bien
<i>B</i>	78 %	3,0	
<i>B-</i>	75 %	2,7	
<i>C+</i>	72 %	2,3	Bien
<i>C</i>	69 %	2,0	
<i>C-</i>	66 %	1,7	
<i>D</i>	63 %	1,3	Passable
<i>D-</i>	60 %	1,0	
<i>E</i>	59 à 0 %	0,0	Échec

OUTILS DE RECHERCHE ET DE RÉDACTION

Guide de présentation du travail écrit :

<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/documents-officiels-guides-et-formulaires/guides-de-presentation/guide-travail-ecrit/>

LibGuide en philosophie :

<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>